

Renouvellement licence football Saison 2019 - 2020.

Licence 2019-2020 = Dématérialisation

Pour cette nouvelle saison 2019-2020 :

la dématérialisation devient obligatoire pour les demandes suivantes :

– Joueur/Dirigeant : Renouvellement, Nouveau

les adresses mails des licenciés fournis en 2018-2019 doivent être valides.

Les formulaires papier restent obligatoires pour les demandes suivantes :

– Joueur/Dirigeant : changement de club

Certificat médical :

Les certificats médicaux des joueurs/dirigeants sont valables, sous conditions*, pendant 3 saisons. Seul le certificat médical fédéral type doit être utilisé. Pour être valable à compter de la saison 2019/2020, il doit dater au plus tôt du 1er avril 2019.

*Rappel : Le certificat médical est valable pendant 3 saisons. Ce principe n'est toutefois applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de trois saisons :

– l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,

– l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé et attester sur la demande de licence une réponse négative à toutes les questions.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE DEMANDE DE LICENCE DÉMATÉRIALISÉE :

Il existe plusieurs étapes lors d'une demande de licence dématérialisée.

Ces étapes modifient le statut de la demande au cours de la vie de cette dernière:

1-Le club initie un renouvellement ou une nouvelle demande dématérialisée >> Envoyer un mail à fjcfotball@orange.fr avec votre adresse mail, nom et prénom du licencié. Tous les documents d'inscription vous seront envoyés ainsi que les formulaire Certificat médical FFF, questionnaire de santé.

* Statut de la demande = «Prise de contact»

2-Le licencié consulte le mail reçu et prépare les pièces à transmettre (si besoin)

(attention, il se peut parfois que les mails arrivent dans des dossiers autres que le boîte de réception dans la boîte aux lettres du licenciés ex: SPAM / Promotions / Notifications...)

3-Le licencié remplit le formulaire en ligne et transmet les pièces demandées

* Statut de la demande = «Contrôle à effectuer»

4-Le club contrôle les infos saisies par le licencié et les pièces transmises (il peut modifier les pièces s'il constate qu'elles ne sont pas correctes)

* Statut de la demande = «En attente signature club»

5- A réception du dossier d'inscription complet lors des permanence avec le ou les règlements. Le club signe la demande de licence

6-La demande est soumise à la Ligue pour validation

Pour toutes questions, merci d'envoyer un mail à **fjcfotball@orange.fr**. Je vous donnerai une réponse dans les meilleurs délais.

Sportivement

Christophe